

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0000661 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Mme EL Louis Milour

Date de naissance : 1945

Adresse : 1 Hay inara 1 Rue 15 N° 37 Ain SHOK

Tél. : Total des frais engagés : 2114,1 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05.02.2024

Nom et prénom du malade Mme EL Louis Milour Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Douloureuse articulaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casab Le : 05.02.2024

Signature de l'adhérent(e) : Signature

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05.07.2011	CS		300 B	DR. MELCHIOR J. VAN LEEUWEN RHUMATOLOGUE Anale Bd 2 Mars et rue Anselme Appartement 100 1000 Bruxelles T 02 52 53 00 00 F 02 52 53 00 00 E-mail: melchior.j.vanleeuwen@telenet.be www.rhumatologievanleeuwen.be
14.09.2011	CC		C	DR. MELCHIOR J. VAN LEEUWEN RHUMATOLOGUE Anale Bd 2 Mars et rue Anselme Appartement 100 1000 Bruxelles T 02 52 53 00 00 F 02 52 53 00 00 E-mail: melchior.j.vanleeuwen@telenet.be www.rhumatologievanleeuwen.be

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture Casablanca
 PHARMACIE MOUSHINE Casablanca Tel. 09 72 21 09 76 Moushine	05/02/2014	515,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOPHARIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Professeur Amina Soudani Radiologie 2 Mars - Sousse NPE: 09je26178	12/02/24	ostéo	1000 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Meriem TOUIMI
BENJELLOUN

P.P.V :
LOT :
EXP :
37,00

OGIE
(Paris)
(Grenoble)
(Paris)
(Paris)



الدكتورة مريم تويمى
بنجلون

أخصائية في أمراض المفاصل والعظام والروماتيزم

(باريس)
الطب الباطنى (باريس)

P.P.V :
LOT :
EXP :
37,00

37,00 x 2 = 74,00

1 ACETHIO

1 le matin, à midi et le soir, pendant 10 jours.

79,40

2 FLEXOPLEGE CREME

1 le matin et le soir, pendant 20 jours. LEGER MASSAGE

49,60

3 D-CURE FORTE 100 000

boire une ampoule par mois pendant 3 mois

42,20 x 3 = 126,60

4 CALCIFIX-D3

Prendre 1 comprimé par jour, pendant 3 mois.

99,50

5 THERAMAG 375 MG

1 le soir, pendant 1 mois.

28,80 x 3 = 86,40

6 VITANEVRIL FORT

1 le matin, à midi et le soir, pendant 1 mois.

PHARMACIE MOUHSINE
MOUHSINE Leila
834, AV. 2 N°8 P.C. longée In321
Casablanca Tél: 05 72 21 09 76
515,90

PPC : 79,80 DH
LOT : CA2334
EXP : 08/26
Certificat N° : 522

Dr Meriem TOUIMY BENJELLOUN

42,20

05.02.2024

Mme ELLOUIZ Milouda

42,20

42,20

PPV : 49,60 DH
LOT : 23H10
EXP : 08/2026

MOUHSINE
MOUHSINE Leila
MOUHSINE In321
Casablanca
834, AV. 2 N°8
Tél: 05 72 21 09 76

LOT : CA2334
EXP : 08/26
PPC : 99,50 DH

28,80

PPV
LOT
PER
PPV
LOT
PER
PPV
LOT
PER
PPV
LOT
PER
28,80

**Dr. Meriem TOUIMI
BENJELLOUN**

SPECIALISTE EN RHUMATOLOGIE

- Echographie ostéo-articulaire (Paris)
- Rhumatologie interventionnelle (Grenoble)
- Pathologies osseuses médicales (Paris)
- Polyarthrites et maladies systémiques (Paris)
- Biothérapie



**الدكتورة مريم تويمى
بنجلون**

أخصائية في أمراض المفاصل و العظام و الروماتيزم

- الفحص بالصدى (باريس)
- أمراض هشاشة العظام (باريس)
- إلتهاب المفاصل وأمراض الطب الباطني (باريس)
- العلاج بالأدوية البيولوجية

14.02.2024

Mme ELLOUIZ Milouda

99,40 x 3 = 298,20

BONFIX



PRENDRE 1 CP PAR MOIS PENDANT 6 MOIS LE MATIN A JEUN AVEC UN GRAND VERRE D EAU PLATE

RESTER A JEUN ET EN POSITION ASSISE OU DEBOUT 30 min

Dr Meriem TOUIMY BENJELLOUN



Lot N° :	0205281
Fab :	09/2022
Per :	09/2025
PPV (Dhs) :	99,40

Lot N° :	0205281
Fab :	09/2022
Per :	09/2025
PPV (Dhs) :	99,40

Lot N° :	0205281
Fab :	09/2022
Per :	09/2025
PPV (Dhs) :	99,40

Dr. Meriem TOUIMY BENJELLOUN
RHUMATOLOGUE
8, Angle Bd 2 Mars et Rue Amsterdam
Casablanca
Tél: 0522 83 30 30 - GSM: 07 77 51 69 00
INPE: 091166108

Angle Boulevard 2 Mars et Rue AMSTERDAM, 2ème étage - Appt N° 8 (Au dessus de McDonald's 2 Mars) - CASABLANCA
زاوية زنقة أمستردام وشارع 2 مارس الطابق الثاني رقم 8 (فوق ماكدونالدز 2 مارس) - الدار البيضاء

Tél. : 05 22 83 30 30 - GSM : 07 77 51 69 00 - E-mail : mtouimy@gmail.com

Dr. Meriem TOUIMI
BENJELLOUN

SPECIALISTE EN RHUMATOLOGIE

- Echographie ostéo-articulaire (Paris)
- Rhumatologie interventionnelle (Grenoble)
- Pathologies osseuses médicales (Paris)
- Polyarthrites et maladies systémiques (Paris)
- Biothérapie



الدكتورة مريم تويمى
بنجلون

أخصائية في أمراض المفاصل والعظام والروماتيزم

- الفحص بالصدى (باريس)
- أمراض هشاشة العظام (باريس)
- التهاب المفاصل وأمراض الطب الباطني (باريس)
- العلاج بالأدوية البيولوجية

Casablanca, le 5 Février 2024

Mme ELLOUIZ Milouda

ostéodensitométrie biphotonique à rayons X

Professeur Amina GHARBI
Radiologie 2 Mars - Souda
INP : 091836178

Dr. Meriem TOUIMI BENJELLOUN
RHUMATOLOGISTE
Angèle du 2 Mars - Casablanca
Tél : 0522 833030 - GSM : 07 77 51 69 00
Date : 01/02/2024 - N° : 01166108

Angle Boulevard 2 Mars et Rue AMSTERDAM, 2^{ème} étage - Appt N°8 (Au dessus de McDonald's 2 Mars) - Casablanca

زاوية زنقة أمستردام وشارع 2 مارس، الطابق الثاني رقم 8 (فوق ماكدونالدز 2 مارس) - الدار البيضاء

Tél : 05 22 83 30 30 - GSM : 07 77 51 69 00 - E-mail : mtouimy@gmail.com



Dr. Wadia ZAMIATI

Professeur en Radiologie

Dr. Amina GHARBI

Professeur en Radiologie

- IRM 1,5 T
- SCANNER MULTIBARETTES
- ECHOGRAPHIE
- ECHO-DOPPLER
- ECHOGRAPHIE FŒTALE 3D, 4D
- MAMMOGRAPHIE NUMÉRISÉE
- SÉNOLOGIE INTERVENTIONNELLE
- PANORAMIQUE
- TELERADIO NUMÉRISÉE
- CONE-BEAM
- RADIOLOGIE NUMÉRISÉE
- RACHIS ENTIER - GONOMÉTRIE
- OSTÉODENSITOMÉTRIE
- RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE.
(SCANNER, ÉCHOGRAPHIE)
- RADIO-PHOTO

Casablanca, le 12/02/2024

Facture N° 01397/2024

Nom patient : **ELLOUIZ MILOUDA**
Examen(s) réalisé(s) :
OSTEODENSITOMETRIE OSSEUSE:

Montant : **MILLE (1000 DH)**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
MILLE DIRHAMS

Professeur Amina GHARBI
Radiologie 2 Mars - Souna
T.P.E : 091 05 6178

Rapport de densitométrie osseuse: lundi 12 février 2024

Médecin Prescripteur: .


PATIENT:

Nom: ELLOUIZ, MILOUDA
ID-Patient: (non spécifié) **Date de naissance:** 01/01/1945 **Taille:** 142,0 cm
Sexe: Femme **Mesuré:** 12/02/2024 **Poids:** 62,0 kg
Indications: **Fractures:** **Traitements:**


ÉVALUATION:

Site	Région	Date mesure	Âge mesure	OMS Classification	AJ T-score	DMO
Rachis AP	L1-L4	12/02/2024	79,1	Ostéoporose	-4,8	0,604 g/cm ²
DualFemur	Col Gauche	12/02/2024	79,1	Ostéoporose	-3,8	0,508 g/cm ²
DualFemur	Col Droit	12/02/2024	79,1	Ostéoporose	-4,6	0,392 g/cm ²
DualFemur	Total Gauche	12/02/2024	79,1	Ostéoporose	-3,8	0,529 g/cm ²
DualFemur	Total Droit	12/02/2024	79,1	Ostéoporose	-3,9	0,520 g/cm ²
Av.-bras Gauche	Radius 33 %	12/02/2024	79,1	Ostéoporose	-5,0	0,442 g/cm ²

Critères de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour les femmes ménopausées :

Normal T-score égal ou supérieur à -1 ET
 Ostéopénie T-score compris entre -1 et -2,5 ET
 Ostéoporose T-score égal ou inférieur à -2,5 ET

La DMO mesurée au niveau de la région Rachis AP du L1-L4 est de 0,604 g/cm² avec un T-score de -4,8. Cette patiente est considérée comme étant ostéoporotique selon les critères de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Un test de mesure de la densité osseuse de suivi est recommandé dans un an afin d'évaluer la réponse à la thérapie.

La DMO mesurée au niveau de la région Fémur du Col Gauche est de 0,508 g/cm² avec un T-score de -3,8. Cette patiente est considérée comme étant ostéoporotique selon les critères de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Un test de mesure de la densité osseuse de suivi est recommandé dans un an afin d'évaluer la réponse à la thérapie.

La DMO mesurée au niveau de la région Fémur du Col Droit est de 0,392 g/cm² avec un T-score de -4,6. Cette patiente est considérée comme étant ostéoporotique selon les critères de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Un test de mesure de la densité osseuse de suivi est recommandé dans un an afin d'évaluer la réponse à la thérapie.

La DMO mesurée au niveau de la région Fémur du Total Gauche est de 0,529 g/cm² avec un T-score de -3,8. Cette patiente est considérée comme étant ostéoporotique selon les critères de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Un test de mesure de la densité osseuse de suivi est recommandé dans un an afin d'évaluer la réponse à la thérapie.

La DMO mesurée au niveau de la région Fémur du Total Droit est de 0,520 g/cm² avec un T-score de -3,9. Cette patiente est considérée comme étant ostéoporotique selon les critères de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Un test de mesure de la densité osseuse de suivi est recommandé dans un an afin d'évaluer la réponse à la thérapie.

La DMO mesurée au niveau de la région Avant-bras du Radius 33 % est de 0,442 g/cm² avec un T-score de -5,0. Cette patiente est considérée comme étant ostéoporotique selon les critères de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Un test de mesure de la densité osseuse de suivi est recommandé dans un an afin d'évaluer la réponse à la thérapie.